

Juillet - août 2024 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

Enfin les vacances !



Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Je souhaite savoir s'il est nécessaire de réaliser une demande de permis de louer si le logement est neuf ?

Tous les logements, situés dans les périmètres soumis au permis de louer, sont concernés lors d'une première mise en location ou lors de la remise sur le marché du bien. Le permis de louer s'applique aux logements vides et aux logements meublés qui sont loués à titre de résidence principale.

Pour tout autre renseignement contactez le 01 79 76 96 00.



J'ai entendu parler d'une carte pour indiquer que nous avons un animal à notre domicile. À quoi sert-elle exactement et comment l'obtenir ?

Il s'agit d'une carte proposée par la Ville, sur laquelle est indiquée le contact d'une personne de confiance pour la garde de votre animal dans le cas où vous seriez dans l'incapacité de vous en occuper, lors d'une hospitalisation imprévue par exemple.

Cette carte est disponible à l'accueil du Centre administratif, du CCAS, de l'Espace Albert Schweitzer et du centre Gérard Philipe ou en téléchargement et peut être imprimée depuis le site Internet de la Ville. Pensez à la garder sur vous, dans votre portefeuille.



Je voudrais savoir s'il existe des cours de français organisés par la ville ?

Des Ateliers Socio-Linguistique (ASL) ou cours d'alphabétisation sont proposés aux personnes ne maîtrisant pas la langue. Ils sont répartis en trois modules selon le niveau de pratique :

- le mardi de 14h à 16h au centre Gérard Philipe, pour les débutants
- le lundi de 9h à 11h et le jeudi de 14h à 16h à l'Espace Albert Schweitzer pour un niveau "intermédiaire"
- le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h à l'Espace Albert Schweitzer pour du perfectionnement.

L'inscription se fait sur place. Pour toute question n'hésitez pas à contacter le Centre Socio Educatif au 01 64 87 49 49.



Directeur de la publication : Gilles Battail. Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet. Rédaction et photos : Service communication.
Crédits photos : Service communication / Adobe Stock. Charte graphique et mise en page : Service communication.
Impression : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne. Distribution : Agents municipaux. Tirage : 11 000 exemplaires.
Dépôt légal : Juillet-Août 2024 © droits réservés.

Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex -
Tél. 01 79 76 96 00 - www.mairie-dammarie-les-lys.fr

**Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,**

Sommaire

P.4-5 En bref
P.6-7 Tri des déchets
alimentaires, un nouveau
réflexe à adopter
P.8-9 Un air de
vacances en ville
P.10 Opération tranquillité
vacances : partir
sereinement
P.11 Un outil supplémentaire
pour lutter contre l'incivilité
P.12 Fight Boxing Aventure,
un club de champions
P.13 Le « P'tit Lys »,
le gâteau emblématique
de notre ville
P.14 Tribune libre
P.15 Retour sur les
décisions du Conseil
municipal
P.16-17 Rétrospective
P.18-19 Agenda

Cette année encore, tout au long de l'été, les services municipaux resteront sur le pont pour organiser différentes activités pour tous, familles, jeunes, enfants, des moments précieux de détente, de découverte et de convivialité, dans une période où tout le monde en a besoin.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Cet événement mondial qui se déroule du 26 juillet au 11 août, doit contribuer à donner une image positive de notre pays. Par nature, le sport est vecteur de valeurs universelles fortes, de solidarité, de dépassement de soi, de respect.

Les activités estivales débuteront le vendredi 5 juillet avec une séance de cinéma en plein air, dans le parc Soubiran. Le dimanche 14 juillet, nous vous invitons à admirer notre traditionnel feu d'artifice pour célébrer la fête nationale à 23 h dans le parc de l'abbaye du Lys. Un moment féerique grâce à des jeux de son et de lumière sur le thème des Jeux Olympiques. Du 16 juillet au 3 août, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans le cadre des Estival du Lys, qui feront leur retour dans le parc de l'abbaye du Lys, du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

Dans cette même période, les projecteurs seront bien évidemment braqués sur notre pays avec les Jeux Olympiques de Paris 2024.

J'espère que le contexte général qui règne ne viendra pas entacher cette manifestation et l'accueil de nos hôtes.

Quand ce magazine paraîtra le premier tour des élections législatives aura eu lieu. Le deuxième tour, le 7 juillet sera proche. Nous ne répéterons jamais assez combien l'acte de voter est un geste citoyen essentiel.

Nous en avons tous conscience que la situation très particulière que nous connaissons avec ces élections peut générer de l'inquiétude et des tensions. J'espère de tout cœur que les Dammariens et plus généralement les Français sauront, à l'issue de ce scrutin, se rassembler dans le calme et le respect.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à
Béni-Steve BOUTOU, Firat KAYA,
Halimatou DRAME, Ilham TRAORE,
Moustapha BARRY,
Nathanael SAKILA NSILU.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Activités de l'été de la Médiathèque

La Médiathèque, située dans les locaux des Bouillants, reste ouverte cet été le mardi et le mercredi de 14 h à 18 h ainsi que le samedi de 10 h à 16 h. Vous pouvez y emprunter des livres et revues. Du 27 au 30 août, deux animations spécifiques seront proposées :

- de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les moins de 12 ans pourront participer à un stage de dessin numérique, sur inscription (places limitées).
- de 14 h à 17 h, lectures et ateliers de rues sur le parvis de l'Espace Albert Schweitzer, en collaboration avec l'association GYGO.

La Médiathèque sera également mobilisée pour l'Estival du Lys :

- jeudi 18 et vendredi 19 juillet de 14 h à 17 h, lectures, contes, dessins autour du thème « sports & jeux ».
- jeudi 25 et vendredi 26 juillet de 14 h à 17 h, séance de lecture de conte aux bols chantants avec Mathilde Sagnier.

... Informations sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Interruption estivale du ramassage des déchets verts

En période estivale, la production des déchets verts est plus faible. Le ramassage des bacs de déchets verts organisé par le SMITOM-LOMBRIC sera donc interrompu du 15 juillet au 15 août. Durant cette période, la déchèterie reste ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h à 13 h. Fermeture hebdomadaire le mardi.

... Informations sur lombric.com

Inscriptions à l'école multisports

Votre enfant est en plein dilemme et hésite entre plusieurs disciplines sportives ? L'école multisports est tout indiquée ! Chaque mercredi, de 8 h 30 à 12 h, les enfants âgés de 6 à 10 ans peuvent pratiquer une discipline différente. Au programme notamment, la découverte du patinage, de l'escalade ou encore du basket. L'école est accessible aux enfants en situation de handicap avec des activités adaptées.

Inscriptions au guichet unique situé à l'accueil du centre administratif - 593 rue du Bas Moulin.
(ouvert le lundi de 13h45 à 17h30 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12:15 et de 13h45 à 17h30).
Tarif annuel : 150 €

... Informations au 01 79 76 96 00.



Saison culturelle
2024-2025 :
réservez vos places
dès maintenant

Découvrez dès à présent les spectacles de la prochaine saison culturelle programmée à l'Espace Nino Ferrer, l'Espace Pierre Bachelet (EPB) ainsi que les expositions du château des Bouillants et les animations de la Médiathèque. Théâtre, musique, danse, humour, comédie musicale, jeune public... il y en a pour tous les goûts ! Cette année l'abonnement est accessible à partir de 4 spectacles.

... Rendez-vous sur culturetvous.fr.



Séniors : pensez à vous inscrire pour votre cadeau gourmand de fin d'année

Depuis plusieurs années un cadeau gourmand est offert à tous les Dammariens, âgés de 65 ans et plus, pour fêter la fin d'année. Pour celui qui sera offert en 2024, la Ville propose aux bénéficiaires de choisir entre deux types de cadeau : le colis traditionnel avec un bloc de foie gras, un vin pétillant et quelques autres douceurs ou un colis de douceurs sucrées avec boissons chaudes et froides, tartinables et chocolats. Votre préférence est à préciser lors de votre inscription.

Pour bénéficier de ce cadeau gourmand, il est indispensable de s'inscrire du 26 août au 27 septembre, auprès du CCAS (593 rue du Bas Moulin) le lundi de 14h à 16h30 et du mardi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

... En cas de difficultés pour vous déplacer, contactez le CCAS au 01 64 87 44 71.

LABAZ, l'application dédiée aux 15-25 ans

LABAZ est une application destinée aux jeunes de 15 à 25 ans proposée par la Région Île-de-France. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans et des jeux-concours dont une aide de 100 € pour faciliter l'accès aux pratiques sportives, artistiques, culturelles ou un coup de pouce pour l'achat d'un vélo mécanique. Cette somme est utilisable en plusieurs fois.

... Application disponible gratuitement sur les plateformes App Store et Play Store.

Voisins Vigilants

La plateforme Voisins Vigilants met en lien les habitants d'un quartier qui peuvent envoyer et recevoir des alertes concernant des faits inhabituels, tels que démarchages suspects à domicile, vols de véhicules, tentatives de cambriolage... sur son secteur.

Ces alertes envoyées, via un système de SMS, la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires ou encore l'application Smartphone, sont instantanément relayées auprès des voisins de sa communauté afin de les appeler à la vigilance et auprès de la Mairie afin que la Police municipale soit informée.



... Chaque Dammarien peut bénéficier gratuitement du dispositif Voisins vigilants en se rendant sur www.voisinsvigilants.org

La piscine municipale passe en mode "été"

Si la météo des dernières semaines n'a pas été propice à la sortie des maillots de bain du placard, optez pour une visite à la piscine municipale. Elle reste ouverte tout l'été en dehors des jours fériés, le lundi et jeudi de 10h à 14h et de 15h à 19h30, le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h30 ainsi que le week-end, samedi de 15h à 19h30 et dimanche de 9h à 12h30.

... Piscine municipale Jean Boiteux -
106 rue des Charbonniers
Informations au 01 64 87 93 50.





TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, un nouveau réflexe à adopter

Vous l'avez peut-être déjà constaté, un nouveau type de bornes de tri collectif a fait son apparition à Dammarie-lès-Lys. À partir du 1^{er} juillet, elles permettent à tous les habitants de bénéficier d'une solution pour déposer leurs déchets alimentaires, à proximité de leur domicile. Quels types de déchets sont acceptés ? Comment utiliser les bornes ? Voici le mode d'emploi.

La loi de février 2020, contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, stipule que tous les particuliers ont pour obligation de pratiquer le tri à la source de leurs biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024. Pour permettre la collecte de ces déchets à la source, la Ville et le SMITOM-LOMBRIC déploient un nouveau type de conteneur aux côtés des bornes classiques collectives destinées au verre, aux

déchets recyclables... Au total, une trentaine de bornes réparties dans les différents quartiers de la ville, ont été installés et seront opérationnelles dès le 1^{er} juillet. Elles seront collectées une fois par semaine et nettoyées régulièrement.

QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

Ces bornes accueilleront uniquement les déchets alimentaires,

ceux issus de la préparation de nos repas et leurs restes, les épluchures de légumes, de fruits, les coquilles d'œuf, les fruits et légumes abîmés, les viandes cuites, périmées... Une fois le contenu des bornes collecté, le SMITOM-LOMBRIC procédera à la valorisation des déchets. Ils seront notamment transformés en compost et utilisés afin d'améliorer la qualité agronomique des sols.



◀ Adieu les poubelles ménagères surchargées ou malodorantes, les déchets alimentaires seront désormais collectés dans des bornes spécifiques.

Les déchets issus du jardinage ne sont pas acceptés dans les bornes. En effet, les déchets de type branchages, tiges et résidus de taille peuvent compromettre le processus de méthanisation. Ces déchets verts sont à évacuer dans le bac vert ou à déposer à la déchetterie de Dammarie-lès-Lys, 4 Rue de Seine.

COMMENT UTILISER LES BORNES ?

Les bornes de collecte seront accessibles à tous les habitants grâce à un badge. Si vous n'avez pas pu assister aux distributions organisées les mercredis du mois de juin, il faut adresser une demande au SMITOM-LOMBRIC. Un badge vous sera remis ainsi qu'un bio-seau pour faciliter le transport des déchets. Il est également possible d'emballer les déchets alimentaires dans un sac kraft, un sac en papier ou dans du papier journal. En revanche, il est interdit d'utiliser des sacs en plastique, ces derniers ne pouvant être compostés.

... Demandez votre badge et bioseau sur www.lomblic.com ou au N°VERT 0 800 814 910

Préparations de repas



Coquilles d'œuf



Fruits et légumes abîmés ou épluchures

Aliments non consommés et périmés

Sans emballages



Viandes périmées



Pains et viennoiseries



Produits laitiers

Les biodéchets acceptés



Poissons



Viande



Pâtes / Riz en sauce



Petit os (volaille et lapin)

Restes de repas



Déchets verts



Récipients



Emballages

Interdits dans les bornes



UN AIR DE vacances en ville

L'école est finie ! Petits et grands, préparez vos lunettes de soleil et crèmes solaires pour participer aux animations estivales de la Ville. Au programme, des séjours, des activités sportives sur l'eau ou en plein air et le retour de l'Estival du Lys au cœur du parc de l'Abbaye du Lys. Découvrez le programme de vos vacances à Dammarie-lès-Lys !

Les festivités de l'été débuteront le 5 juillet à partir de 22h15 avec une séance de cinéma, gratuite, en plein air dans le parc Soubiran. C'est à la lueur des étoiles que vous pourrez assister à la diffusion du film d'animation « *Là-Haut* ». Dans ce Disney-Pixar, Carl Fredricksen attache des milliers de ballons à sa maison et se dirige vers un monde perdu de ses rêves d'enfant. Mais, à son insu, Carl embarque Russell, un garçon de 8 ans présent au mauvais endroit au mauvais moment. Ce duo improbable va vivre une grande aventure ! Il est recommandé d'amener une couverture pour profiter pleinement de cette soirée. Le feu d'artifice du 14 juillet, tiré à 23 h au-dessus des ruines de l'Abbaye du Lys, sera, sans nul doute, un nouveau moment d'émerveillement avec ses jeux de lumière et sa bande son sur la thématique des J.O.

LE RETOUR DE L'ESTIVAL DU LYS

Dans la foulée de cet événement traditionnel, L'Estival du Lys revient du 16 juillet au 3 août du mardi au samedi de 14 h à 19 h. Accessible à tous gratuitement, la ville propose une offre de loisirs autour de structures gonflables, de jeux d'eaux ainsi qu'un large panel d'activités sportives et manuelles sur le thème notamment des Jeux Olympiques et des animations autour des livres. Des espaces bien distincts seront matérialisés pour accueillir les 0-3 ans, les 3-6 ans et les 6-13 ans. Les parents et grands-parents qui les accompagneront pourront en profiter pour se prélasser au soleil, ou à l'ombre, sur des transats.

ACTIVITÉS À L'ESPACE JEUNES POUR LES 11-17 ANS

Pendant le mois de juillet, sur le thème des J.O, et en août, sur le thème du « *Tour du Monde* », ces jeunes pourront participer à des activités sportives, à des jeux et partageront des moments de convivialité. Des sorties seront également prévues dans les bases de loisirs voisines, à la Japan Expo, au jump park ou encore au village nature de Center Parc. Pour participer il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'Espace Jeunes, ouvert durant les vacances de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

... Informations au **06 51 40 21 53**.

STAGES SPORTIFS POUR LES 12-17 ANS

Du 8 au 12 juillet de 10 h à 17 h, les adolescents âgés de 11 à 17 ans pourront découvrir des sports aquatiques, canoë, voile, plongée avec pour seule contrainte de savoir nager. La semaine suivante, du 17 au 21 juillet, place aux activités en plein air, avec entre autres, du golf, de l'accrobranche, du tir à l'arc, de l'escalade ou encore du VTT.

... Inscription au service des sports
(299 avenue Jules Ferry) -
Tarif 50 € la semaine.





SORTIES ET ACTIVITÉS EN FAMILLE

Le Centre Socio Éducatif (CSE) proposera le 3 juillet un spectacle théâtral et familial, entièrement interactif qui s'adresse aux enfants de moins de 12 ans sur le thème des Jeux Olympiques. Le 6 juillet, les familles sont invitées à participer à une sortie à la « La Mer de Sables ». Le parc offrira aux visiteurs, dès l'âge de 2 ans, plus d'une vingtaine d'attractions, de spectacles dans une ambiance Far West.

... Informations au **01 64 87 49 49**.

SÉJOURS POUR LES 6-17 ANS

Un séjour pour les enfants âgés de 6 à 10 ans est organisé à Cudos en Gironde du 11 au 18 août. Sorcellerie, potions et autres enchantements seront au programme des activités pour une immersion dans un univers magique ! Les enfants s'essayeront à la création de potions, découvriront des animaux fantastiques et des plantes étranges et participeront à un tournoi de *Quidditch*, célèbre jeu de balle sur un balais issu de l'univers imaginaire de la saga Harry Potter.

... Pour des informations sur ce séjour contactez le service ALSH (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et de 13h45 à 17h30) au **01 64 87 45 10**.

JOURNÉES À THÈME POUR LES 6-14 ANS

Cet été plusieurs animations seront également organisées au Bois du Lys. Pour les 6-11 ans, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18h. Du 8 au 12 juillet des activités seront proposées à la journée sur le thème des comédies musicales, du 15 au 19 juillet sur le théâtre et du 26 au 30 août, sur les sciences et la biodiversité. Le tarif varie selon le quotient familial.

... Pour obtenir des informations sur ces journées, contactez le service ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) au **01 64 87 45 10**.



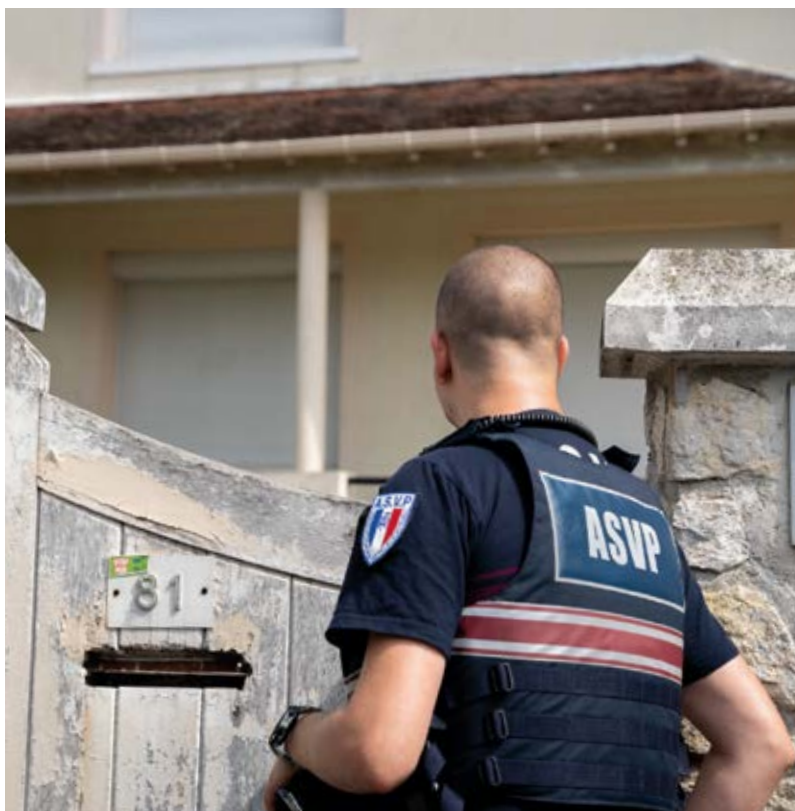
Pour les 11-14 ans, c'est un séjour en auberge de jeunesse à Blanquefort (Nouvelle-Aquitaine), encadré par les animateurs de la ville qui sera proposé du 13 au 20 juillet. Au programme de la semaine, un tour en bateau, la visite du Bassin des Lumières, de la randonnée et découverte du zoo de Pessac.

Un troisième séjour sera organisé pour les 15-17 ans du 29 juillet au 5 août. Il se déroulera à Hendaye, station balnéaire au cœur du pays basque. Ces jeunes visiteront une fabrique de piment d'Espelette, pratiqueront des activités nautiques, du surf, paddle, ... et visiteront le château d'Abbadia.

... Informations au **06 51 40 21 53**.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, partir sereinement

En cas d'absence prolongée de votre domicile cet été, adoptez les bons réflexes et inscrivez-vous au dispositif tranquillité vacances mis en œuvre par la Ville.



▲ Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) effectuent des passages réguliers au domicile.

Vous partez quelques jours ou plusieurs semaines ? Pensez à vous inscrire, gratuitement au dispositif Opération Tranquillité Vacances pour bénéficier d'une surveillance de votre domicile. La Police municipale et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) effectueront alors des passages réguliers près de votre domicile dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. Si une effraction est consta-

tée, les propriétaires sont immédiatement contactés.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la ville et doit être envoyé par mail à otv@mairie-dammaries-lys.fr ou déposé dans une enveloppe cachetée, dans la boîte aux lettres de la Police municipale (Château Soubiran

- 170 avenue Henri Barbusse). La démarche doit être réalisée au minimum 5 jours avant le départ.

... Pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, il est possible d'obtenir les renseignements nécessaires directement auprès de la Police municipale au **07 61 27 50 46** ou des ASVP au **07 84 00 33 79**.

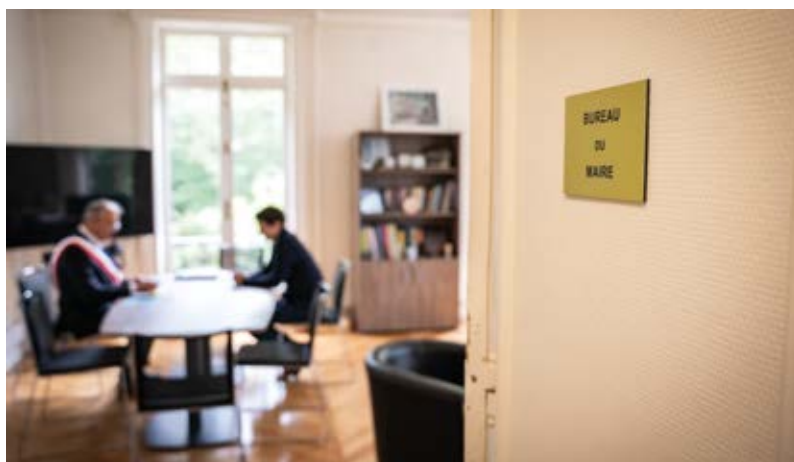
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la Police nationale si cela n'a pas déjà été fait, en composant le 17. Assurez-vous que vos chèquiers ou cartes bancaires n'ont pas été dérobés. Si c'est le cas, pensez à faire opposition auprès de votre banque puis déposez plainte au commissariat de police. Une pré-plainte peut être effectuée sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez ensuite le vol auprès de votre assurance, par lettre recommandée dans les deux jours ouvrés. Transmettez une liste des objets volés, ainsi que leur estimation.

UN OUTIL SUPPLÉMENTAIRE POUR lutter contre l'incivilité

Grâce à la mise en place du rappel à l'ordre, le Maire peut désormais convoquer les auteurs de certains faits pour mettre en place une action de réparation.



▲ Le maire met en place le rappel à l'ordre pour des jeunes auteurs de trouble.

Le rappel à l'ordre est encadré, pour sa mise en œuvre, par un protocole signé entre le procureur de la République et le Maire. Ce dispositif s'adresse aux personnes, majeures ou mineures, auteurs d'incivilités ou de comportements inadaptés ou injurieux : présence de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, troubles de voisinage, nuisances sonores, dégradations mineures, outrages à agent public, ivresse sur la voie publique ... Le Maire peut être informé d'une situation pouvant faire l'objet d'un rappel à l'ordre par un administré, un service de la ville, un partenaire « *Ce dispositif ne peut être utilisé que vis-à-vis de*

certaines personnes et pour certains types d'actes. L'objectif est d'agir sur des comportements individuels, le plus en amont possible, pour mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire. Il vise à prévenir les récidives et peut permettre d'éviter l'évolution d'un individu vers un comportement délinquant. Grâce aux situations repérées, nous pourrions assurer un suivi avec les services et partenaires compétents, notamment pour les mineurs ».

AGIR CONTRE LA PETITE DÉLINQUANCE

En pratique, le Maire, après accord du procureur à qui il a présenté les faits par écrit, convoque

l'auteur. Le procureur peut donner un avis défavorable, notamment si d'éventuelles procédures judiciaires sont déjà initiées ou susceptibles de l'être contre l'auteur. À l'issue de cet entretien entre le maire et le fauteur de troubles, un procès-verbal est rédigé et signé entre le maire et la personne convoquée, précisant son adhésion ou non, à la décision prise. Le maire fait ensuite un retour au Parquet sur le déroulement du rappel à l'ordre et les mesures prises ou l'échec du rappel à l'ordre. « *Je veux utiliser tous les outils à ma disposition pour lutter contre les incivilités et agir contre la petite délinquance* », affirme le Maire, « *mais je ne suis ni policier, ni magistrat. Une fois de plus, il s'agit d'une action collective qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs : la justice, les citoyens, les services publics, pour signaler des faits précis permettant d'identifier les auteurs et d'établir la réparation à mettre en place pour responsabiliser l'auteur des actes* », précise le Maire.

FIGHT BOXING AVENTURE, un club de champions

Le club Fight Boxing Aventure se distingue cette année par les performances de ses adhérents. Youcef Braham, ancien champion de France, aujourd'hui entraîneur du club, savoure les résultats plus qu'encourageants de ses élèves. Reportage.



Mercredi, jour d'entraînement du club Fight Boxing Aventure au Gymnase François Cevert. À l'entrée sont affichés de nombreux articles de presse, dont certains relatent les exploits sportifs du Dammarien Youcef Braham, aujourd'hui entraîneur du club. Cet ancien champion de France et combattant international en kick boxing, boxe thaïlandaise et full contact a décidé en 2005 de créer l'association, avec son frère, pour répondre à la demande d'activité sportive dans le quartier de la Justice. Trois disciplines y sont enseignées : la boxe thaïlandaise, le kick boxing et le cross fit. Si le parcours impressionnant de Youcef est affiché dès l'entrée ce n'est pas par orgueil mais plutôt pour prouver, aux sportifs qui fréquentent le club et surtout aux plus jeunes, que la rigueur et l'entraînement

payent. « C'est avec de l'investissement, de la rigueur qu'on peut se dépasser » affirme Youcef. « Néanmoins celles et ceux qui qui disposent de moins de temps et qui souhaitent pratiquer un sport de combat ou du cross fit sont accueillis avec plaisir ».

DES PERFORMANCES ENCOURAGEANTES

Au sein du club ce soir-là, un cours destiné aux adolescents se termine. Youcef appelle les adultes à entrer en piste. Les séances débutent toujours par l'échauffement, déjà intense, avant de se poursuivre par quelques affrontements sur le ring. Anissa se lance. La jeune femme s'est distinguée cette année lors de la participation du club à une compétition de niveau régional. C'était une première pour elle, mais aussi pour d'autres

membres, débutants prometteurs ou combattants aguerris, qui ne s'attendaient pas forcément à atteindre les plus hautes marches du podium. C'est le cas de Aymen qui a raté de peu le titre de champion de France dans sa catégorie. « je manquais de régularité » admet-il. « Mais je compte prendre ma revanche l'an prochain ! » déclare le jeune garçon au physique impressionnant. Youcef ajoute : « lors de nos participations aux récents concours nous avons rencontré des clubs voisins. Il est prévu de les retrouver très vite sur le ring pour nous entraîner dans des conditions autres que celles du club, en vue de notre participation à de nouvelles compétitions la saison prochaine. Nous avons tous en tête l'objectif de faire briller l'image de la ville au plus haut niveau ».



LE « P'TIT LYS », LE GÂTEAU emblématique de notre ville

A l'occasion de la Fête des Lys, l'équipe de la boulangerie pâtisserie les Druides, située en centre-ville, a inventé un gâteau qui devient le « gâteau de Dammarie-lès-Lys ». Il sera proposé à la vente à partir du 15 juillet prochain.

La Fête des Lys dont la première édition s'est tenue le 15 juin dernier mettait à l'honneur la nature et le patrimoine sous toutes ses formes (culturel, artistique, culinaire...). À cette occasion, la ville a souhaité organiser un concours amateur de pâtisserie. Seule consigne que le gâteau fasse référence à la fleur du lys, emblème de la ville. Parallèlement une invitation similaire avait été lancée auprès des boulangers pâtisseries de la ville. L'équipe de la boulangerie-pâtisserie des Druides a donc créé un gâteau baptisé le P'tit Lys.

Avec sa fleur de Lys disposée au centre d'un biscuit de forme cylindrique, le gâteau est un clin d'œil au blason de la Ville. Il a tout pour devenir le gâteau emblématique de la ville.

Son nom est d'ailleurs tout trouvé : « Le P'tit Lys ». « C'est une recette que nous avons voulu réconfortante, avec des goûts auxquels les clients sont habitués. Il s'agit d'un biscuit dacquoise qui s'apparente à la texture d'un macaron, avec un croustillant praliné, une mouseline pralinée, amande et noisette. Après plusieurs essais, pour ajuster le sucre, le P'tit Lys est prêt à rejoindre nos autres entremets » déclare Romain, le gérant

de la boulangerie des Druides. Romain a repris l'entreprise il y maintenant deux ans, suite au départ en retraite des précédents propriétaires, Monsieur et Madame Galpin. Il a de nombreuses idées pour étoffer l'offre de pâtisserie. Vous pourrez découvrir le « P'tit Lys » dès le 15 juillet dans un format familial de 6 parts ou en entremet individuel.



▲ L'équipe de pâtisseries et Romain Bourdet à l'origine du "P'tit Lys".

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Élections européennes / législatives

Le 9 juin, se déroulaient les élections européennes dans notre pays. Le taux de participation à Dammarie-lès-Lys était de 50,61%, contre 40,13 % pour dernières élections européennes en 2019. Nous pouvons voir un motif de satisfaction avec l'augmentation de la participation, malgré une abstention encore trop présente. La mobilisation de tous est essentielle pour faire vivre une démocratie, le vote en est l'action la plus parlante. L'inscription sur les listes électorales repose sur une procédure administrative très encadrée qui peut conduire à des radiations lorsque les démarches ne sont pas correctement effectuées par les électeurs pour leur domiciliation. Nos services ont eu à traiter un certain nombre de cas et n'ont jamais été désavoués lorsque l'examen par l'autorité juridique a été nécessaire.

Le Président de la République a décidé la dissolution de l'Assemblée nationale, provoquant ainsi de nouvelles élections législatives. Dans cette période d'instabilité, nous nous devons d'être à la hauteur.

Depuis 2014, nous sommes animés par le sens de l'intérêt général. Dans cette élection, nous agissons de la même manière, afin de préserver notre territoire de toutes les outrances.

Aménagement du Clos Saint Louis

Lors du Conseil communautaire du 29 avril dernier, l'agglomération Melun Val de Seine s'est prononcée en faveur de l'extension de l'intérêt communautaire en matière de création et de réalisation d'opération d'aménagement au Clos Saint-Louis.

En effet, les questions d'aménagement de l'espace et le développement économique relèvent de la

compétence de l'agglomération. Depuis de nombreuses années, cette compétence communautaire ne s'appliquait pas au Clos Saint-Louis. Ces 100 hectares au milieu du territoire de la CAMVS échappaient à cette logique. Cette situation devait donc être régularisée et échoir comme cela est légalement prévue à l'agglomération Melun Val de Seine.

Notre commune reste bien évidemment impliquée dans le devenir de cet espace en gardant notamment la maîtrise des sols et donc de la délivrance des permis de construire. Aussi, c'est une action conjointe de la CAMVS et de notre ville qui veillera au développement de ce secteur important de notre territoire.

Cette opération d'aménagement d'intérêt communautaire répondra à un enjeu de développement de l'activité économique de notre agglomération.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

« Mon patron est extraordinaire, il me paie régulièrement à ne rien faire ... »

Le 14 juillet 1935, pour la première fois, militants et chefs radicaux, socialistes et communistes défileront de concert aux côtés d'autres petits partis, syndicats et associations (CGT, CGTU, CVIA, Ligue des droits de l'homme...). Dans l'euphorie d'une unité retrouvée, la gauche réaffirme l'importance de la mobilisation antifasciste et dégage des objectifs pour améliorer la situation du pays. Tout naturellement, le comité d'organisation de cette manifestation, dirigé par le président de la Ligue des droits de l'homme Victor Basch, est prolongé en un comité national pour le « rassemblement populaire », chargé d'élaborer un programme commun et des accords de désistement dans la perspective des élections du printemps 1936. Le programme du Front populaire est né. Il se structure autour de son slogan électoral « Pain,

Paix, Liberté » et s'organise en deux rubriques.

Les revendications sont classiques : défense de la démocratie (obligation pour les organes de presse de publier leur bilan financier pour permettre à leurs lecteurs de connaître l'identité de ceux qui les financent, promotion des droits syndicaux et de l'école laïque...) et de la paix. En matière économique, le programme a la volonté de réformer la Banque de France, de réduire la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire, de créer un Office national des céréales destiné à régulariser le marché et lutter contre les spéculateurs, un fonds national de chômage et un régime de retraite pour les vieux travailleurs.

Le 3 mai, le Front populaire remporte les élections législatives. Le 4 juin Léon Blum est nommé président du Conseil. Sans majorité du bloc pro-

létarien à l'intérieur du Front populaire, le monde ouvrier se met progressivement en grève après le rassemblement du 24 mai en souvenir de la fin sanglante de la Commune de Paris, accompagné des drapeaux rouges. De nombreuses grèves débutent jusqu'au mois d'août et obtiennent rapidement satisfaction. Le 7 juin 1936, les accords Matignon sont signés par la CGT et le patronat, à l'initiative du gouvernement. Ces accords mettent en place, entre autres, le droit syndical, la hausse des salaires de 12% en moyenne, la semaine de travail à 40 heures au lieu de 48h et, pour la première fois, deux semaines de congés payés.

Bons congés à toutes et tous.

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouh, Raphaël Segerer,
Catherine Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

LA VOIX DES QUARTIERS COMPTE !

Face au résultat de l'extrême droite aux dernières élections européennes et suite à la décision irresponsable de dissoudre l'Assemblée nationale, l'arrivée du rassemblement national au pouvoir est annoncée comme inéluctable.

Nous appelons chaque citoyen à un sursaut républicain pour faire barrage à ce courant aux origines fascistes et racistes dont les décisions auront de graves conséquences sur le pays en général et sur le quotidien des habitants des quartiers populaires en particulier. L'accession du RN au pouvoir n'est pas une fatalité. Changeons le cours de l'histoire.

NOUS APPELONS AU VOTE CITOYEN ET RESPONSABLE POUR DÉFENDRE LA JUSTICE SOCIALE

TOUS CONCERNÉS

Associations, habitantes et habitants des quartiers, nous serons les premiers impactés par les conséquences de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. C'est pourquoi, nous devons cesser d'invisibiliser

les candidates et candidats issus des quartiers et dont la légitimité n'est plus à démontrer. Il faudra les soutenir pour prendre une part active dans les décisions de notre pays.

OUI À LA DÉMOCRATIE

Acteurs de nos quartiers, par nos engagements quotidiens dans les associations, nous ne sommes pas seulement un réservoir d'électeurs et nous ne nous contenterons pas de rester spectateurs.

Nous appelons tous les abstentionnistes à voter massivement le 30/6 et 7/7 en se rendant à l'isoloir ou en votant par procuration.

MOBILISONS-NOUS

Seule notre mobilisation constituera une arme décisive pour faire barrage à l'extrême-droite, au racisme, aux discriminations et pour promouvoir l'égalité, la justice et la solidarité. Nous sommes prêts à prendre notre avenir en main et à assumer nos responsabilités.

NOS PRIORITÉS

Lutte contre la pauvreté

La diminution du pouvoir d'achat accentuée par l'inflation se manifeste par la forte augmentation des demandes auprès des organismes d'aides alimentaires (resto du cœur...). Il est indispensable d'accroître les moyens financiers et humains des associations, valoriser le bénévolat, simplifier et clarifier les procédures de tous les dispositifs d'aide dès leur conception.

Urgence sociale

- Augmenter les salaires et les pensions
- Revenir sur la réforme des retraites et l'assurance chômage
- Défendre et renforcer les services publics (santé, logement, éducation, culture)
- Conduire une véritable politique pour la jeunesse
- Consolider les fondements d'une société démocratique
- Imposer l'égalité hommes-femmes
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion

RETOUR SUR LES DÉCISIONS

du Conseil municipal

Retour sur les décisions du Conseil municipal. Le Lys'mag fait le point sur plusieurs délibérations prises par la Ville lors du Conseil municipal du 27 juin dernier.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

Promulguée le 10 mars 2023, la loi d'accélération de la production d'Énergies Renouvelables fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en matière d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action. Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

C'est dans cette optique, qu'une procédure de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables, ainsi qu'une concertation publique, qui s'est déroulée du 22 avril au 6 mai, ont été menés afin de définir ces ZAER.

Concernant le potentiel solaire, ont été définies des ombrières photovoltaïques sur les parkings de la Cartonnerie et de la zone Chamlys. L'ensemble du tissu urbain peut être retenu comme ZAER pour l'installation des panneaux de production d'énergie

solaire et spécifiquement les bâtiments dont la superficie des toitures est importante à savoir, les locaux de la zone Chamlys, les bâtiments de la Cartonnerie, le Pharmaceutical laboratoires Vernin et le Laboratoire Guinot - Mary Cohr.

Le potentiel méthanisable est confirmé via le projet de station de méthanisation de la SEM BLMETHA, accordé en date du 8 décembre 2023, qui prévoit l'implantation d'une unité de méthanisation à double filière, industrielle et agricole le long de la rue de Seine à Dammarie.

ADHÉSION AU CAPITAL DE LA SPL MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT

La Société Publique Locale (SPL) Melun Val de Seine a notamment pour objet de mettre en œuvre des opérations d'aménagement

sur le territoire intercommunal, d'organiser l'extension ou l'accueil d'activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser les équipements collectifs, etc. La Ville souhaite bénéficier des services de la SPL Melun Val de Seine Aménagement, et doit donc pour ce faire en devenir actionnaire par l'acquisition de 10 actions, au prix nominal de 500 euros, soit un montant total s'élevant à 5 000 euros. Notre collectivité détiendra ainsi de 0,75 % du capital de la SPL.

... Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site de la ville, rubrique vie municipale, « les séances du conseil municipal ».

**Prochaine séance, le jeudi
26 Septembre à 19h à l'Hôtel de Ville
170 avenue Henri Barbusse.**



▲ Le Conseil municipal délibère dans la salle de l'Hôtel de Ville.

01/06 - **Fête du vélo** ▶

Cyclistes aguerris, du dimanche ou amateurs de balades en famille ont participé à une journée entièrement dédiée aux deux roues avec notamment, des ateliers de réparation, un circuit de VTT et un atelier de décoration de vélos très apprécié des plus jeunes. Une balade à vélo, à la découverte du patrimoine de Dammarie, était aussi au programme de la journée et commentée par une conférencière.



◀ 07/06 - **Olympiades interscolaires**

Sur une initiative du Conseil Municipal des Enfants, la Ville a organisé avec l'aide du club de l'ASRD, du Département, de l'Éducation Nationale et avec l'appui de l'agglomération Melun Val de Seine, une grande journée sportive et éducative autour des Jeux Olympiques. Toutes les classes de CM2, soient plus de 200 enfants, étaient invités à y participer et à célébrer l'événement sportif le plus attendu de l'année. Pour l'occasion chaque école a élaboré sa propre banderole à son effigie. Elles se sont affrontées sur le site des archives départementales située à Dammarie, lors de plusieurs épreuves, dans un esprit de camaraderie.

14/06 - **Guinguette des seniors** ▶

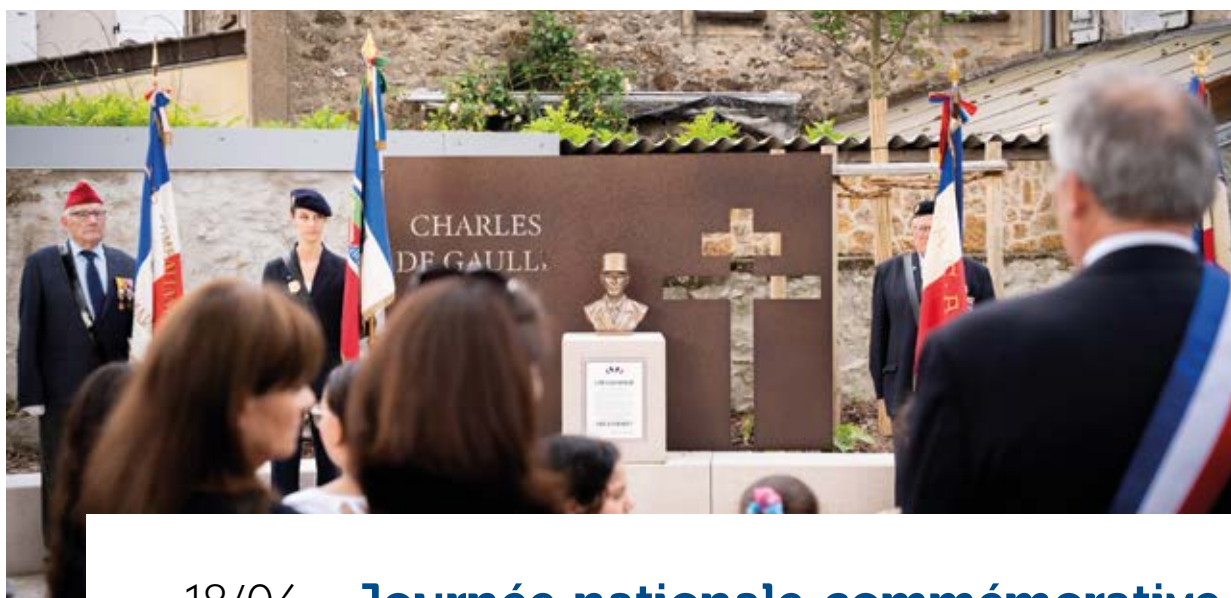
Initialement prévue en extérieur, en bord de seine, la traditionnelle guinguette de printemps a été victime des fortes pluies du mois de juin. Une solution a cependant été trouvée pour maintenir l'événement pour le bonheur des seniors qui ont alors pu danser à l'abri toute l'après-midi dans la salle de l'Hôtel de Ville.





▲ 15/06 - **Première édition de la Fête des Lys**

Malgré un temps maussade, la première Fête des Lys dans le parc Soubiran a attiré un public familial. Cet événement festif, accueillait un marché d'exposants et de nombreuses animations et activités pour petits et grands autour des thèmes de la biodiversité et de l'environnement. La journée s'est clôturée par les résultats du concours de pâtisserie organisé pour l'occasion. Huit Dammariens ont présenté leurs créations originales, toutes saluées par le jury et les visiteurs qui ont également pu goûter une part offerte par les pâtisseries amateurs.



▲ 18/06 - **Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle**

Mardi 18 juin, le Maire, le Conseil Municipal, les associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux, le Président de l'association du Mémorial Normandie Niemen et de Dammariens ont rendu un vibrant hommage au Général de Gaulle. Pour l'occasion, un buste à son effigie a été inauguré. L'appel du 18 juin 1940 du général Charles de Gaulle, prononcé à la radio de Londres sur les ondes de la BBC, enjoignait les français sur le territoire britannique à se joindre à lui pour continuer le combat contre l'Allemagne nazie.



Vendredi 5 juillet

Ciné plein air

Le ciné plein air revient pour son 10^e anniversaire ! Nous vous donnons rendez-vous pour une projection familiale avec le dessin animé "Là-haut", dans le parc Soubiran le vendredi 5 juillet à 22h15.

En cas d'intempérie la projection aura lieu à 20h30 à l'Espace Nino Ferrer.

Parc Soubiran - 22h15

Entrée libre



Dimanche 14 juillet

Feu d'artifice

Venez admirer le feu d'artifice qui illuminera le parc de l'Abbaye du Lys à l'occasion de la fête nationale.

Parc de l'Abbaye du Lys – 23h



Du 8 au 12 juillet

Stages de découvertes musicales

L'Académie Musicale de Dammarie-lès-Lys propose aux enfants âgés d'au moins 7 ans, un stage gratuit de découverte de différents instruments, ainsi que l'orchestre, les percussions ou encore le chant.

Renseignements et inscriptions :

Académie Musicale de Dammarie-Les-Lys
(187 Avenue du Lys).

Tél : 01 64 83 07 50 -E-mail : cmdl.sophie@orange.fr



Du 16 juillet au 3 août

Estival du Lys

Activités et animations pour les plus jeunes (3 à 14 ans). Au programme jeux sportifs, structures gonflables, animations de jeux de société géants et ateliers créatifs. Le parc permettra également aux familles de se poser sur l'herbe pour pique-nique, goûter ...

Pour les mineurs, présence obligatoire d'un parent pour accéder aux activités.

**Parc de l'Abbaye –
du mardi au samedi de 14 h à 19 h.**

Entrée libre.



Samedi 21 septembre

Bun Hay Mean

Après le succès de ses deux premiers spectacles, Chinois Marrant et Le Monde appartient à ceux qui le fabriquent, l'humoriste Bun Hay Mean revient avec un troisième stand up ! Au programme : transgressions, provocations et punchlines hilarantes ! Un retour aux sources annoncé. « Déconseillé au moins de 16 ans ».

Espace Pierre Bachelet – 20 h.

Tarifs à partir de 39,90€.

Infos : Culturetvous.fr

Agenda

Vendredi 9 août

Ciné séniors

"Un p'tit truc en plus"

La Ville, en partenariat avec le cinéma Pathé de Dammarie, propose une nouvelle séance réservée aux personnes âgées d'au moins 65 ans.

Plus d'infos et réservation au 01 64 87 44 71 ou à manifestationsccas@mairie-dammarie-les-lys.fr

Tarif : 3.50€

**Dimanche 25 août
à Arbonne-la-Forêt**

**Hommage à la Résistance
et aux 36 Résistants fusillés
d'Arbonne-la-Forêt-**

10h Dépôt de gerbes »
(fleurissement) au monument aux
Morts de Dammarie.

11h00 Cérémonie aux Charniers
de la Plaine de Chanfroy
à Arbonne-la-Forêt.

**Dimanche 1^{er} septembre
Vide-Greniers**

Le vide-greniers, rendez-vous incontournable des chineurs, est une occasion de faire des bonnes affaires !

Rendez-vous le premier dimanche du mois de septembre.

Centre-ville - de 8h à 18h.

ESTI

du
16
Juillet

au
03
août



PARC DE L'ABBAYE DU LYS

du mardi au samedi de 14 h à 19 h

